



Contribution à l'étude des haouanet de Tunisie : le cas de Jebal Touila (Joumine-Bizerte)

Amir Gharbi*

Résumé

Le site de Jebal Touila est l'un des sites archéologiques insuffisamment documentés dans le nord de la Tunisie. Il compte deux haouanet creusés dans la paroi rocheuse d'une colline oblongue. Leur architecture est simple et les aménagements sont limités. Trois entames ont été aménagées aux environs immédiats des haouanet. L'abandon de ces ébauches pourrait être expliqué par la dureté de la roche, l'abandon du site par ses occupants ou le besoin éventuel pour ceux-ci de chercher un autre lieu, mieux protégé.

Mots-clés : Haouanet - Nécropole - Architecture - Joumine - Tunisie.

Abstract

The Jebal Touila site is one of the insufficiently documented archaeological sites in northern Tunisia. It consists of two haouanet cut into the rock face of an oblong hill. Their architecture is simple, with only a few architectural elements preserved. Three unfinished haouanet were carved in the immediate vicinity of the haouanet. Several explanations are possible: the hardness of the rock, the abandonment of the site, or the need to find another, better-protected location.

Keywords : Haouanet - Necropolis - Architecture - Joumine - Tunisia.

الملخص

يُعدّ موقع جبل الطويلة من المواقع الأثرية غير الموثقة بشكل كاف في شمال تونس. يضم حائوتين منقورين في جدار صخري لهضبة ممدودة الشكل، ويتميزان بشكل بسيط ومكونات هندسية محدودة. في محيط الحائوتين المباشر، توجد ثلاث بدايات حفر أو حوانيت غير مكتملة ويمكن تفسير ذلك بسبب صلابة الصخر، أو التخلي عن الموقع، أو الحاجة إلى البحث عن موضع آخر أكثر ملائمة وحماية.

الكلمات المفتاحية: حوانيت - مقبرة - هندسة - جومين - تونس.

Pour citer cet article :

Amir Gharbi, « Contribution à l'étude des haouanet de Tunisie : le cas de Jebal Touila (Joumine-Bizerte) », *Al-Sabil : Revue d'Histoire, d'Archéologie et d'architecture maghrébines* [En ligne], n°20, année 2025.

URL : <http://www.al-sabil.tn/?p=8532>

*Amir Gharbi : Université de Manouba, Laboratoire Économie Territoire et Paysages Patrimoniaux.

Introduction

Les haouanet (sing. *hanout*) sont de petites grottes artificielles creusées dans les affleurements rocheux¹. Ces chambres funéraires, qui peuvent être isolées ou groupées, se présentent parfois alignées ou superposées. La baie d'accès est souvent surélevée par rapport au sol de la chambre. Les plafonds des chambres sont en général plats, bien que certaines présentent des toits à deux pans ou, plus rarement, voûtés². Les haouanet peuvent inclure divers aménagements, tant extérieurs qu'intérieurs, tels que des banquettes, des auges ou des niches. Ces structures peuvent être simples (à chambre unique) ou multiples (plusieurs chambres). L'orientation de ces sépultures varie selon la topographie du site et la nature de la roche environnante. Les prospections menées dans la région de Haroun (Joumine), dans le cadre de mes recherches doctorales (soutenue en 2025) sur les monuments funéraires de traditions protohistoriques dans la région de Hédhil (Tunisie septentrionale), ont permis de découvrir un certain nombre de haouanet inédits, dont ceux de Jebal Touila objet de ce présent travail.

1. Présentation du site

1.1. Localisation

Le site est situé à Jebal Touila faisant partie de Henchir Haroun (gouvernorat de Bizerte-délégation de Joumine), sur la rive droite de l'Oued Bou Dissa, et à 30 kilomètres à vol oiseau à l'ouest de la ville actuelle de Mateur (fig. 1).



Fig. 1. Localisation géographique des haouanet de Jebal Touila (Google Earth pro modifié).

Source : Photo de l'auteur.

1.2. Description générale

Il s'agit de deux haouanet orientés au sud, ainsi que de l'ébauche de trois autres haouanet. Ils sont aménagés dans la colline à 2 m du niveau du sol actuel. H1 et E1³ sont taillés dans la partie orientale de la colline. Quant aux H2, E2 et E3 ils occupent sa partie occidentale. La distance séparant les deux haouanet est de 6 mètres (fig. 2). Ceux-ci se présentent sous forme de

¹ G. Camps 1961, p. 91.

² G. Camps et M. Longerstay, 2000, p. 3362.

³ H = hanout, E = entame.

chambres rectangulaires, aménagées dans l'épaisseur d'un rocher calcaire. La taille des parois et du plafond plat est assez grossière.



Fig. 2. Vue générale des haouanet et des ébauches de haouanet.

Source : Photo A. Gharbi, 2025, p. 169.

2. Méthode de travail

La découverte des monuments funéraires a nécessité la mise en place d'une méthode d'étude reproductible. La première étape a consisté à localiser les haouanet en enregistrant leurs coordonnées. L'étude s'organise en plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'accès aux haouanet est décrit. Ensuite, leur emplacement est analysé, en particulier pour déterminer si les excavations se situent en élévation par rapport à la roche environnante ou en contrebas de celle-ci. Chaque hanout est étudié selon deux parties distinctes : extérieure et intérieure. Chaque partie peut comporter un ou plusieurs éléments architecturaux. Pour chaque élément des mesures précises sont effectuées et une description détaillée en est faite, incluant sa disposition, sa morphologie et son état de conservation.

3. Résultats

3.1. Dispositifs d'accès

Les haouanet sont creusés à une certaine hauteur par rapport au sol et l'accès aux chambres se fait de deux manières. Des encoches superposées sont creusées dans la roche, perpendiculairement et parallèlement au niveau du sol permettant l'ascension (fig. 3 : 1). Elles sont au nombre de six (fig. 3 : 2) et leur forme est irrégulière. Leur profondeur varie en 5 et 8 cm. On accède d'abord au H1, par les encoches, puis on emprunte une sorte d'allée, située au-dessus des haouanet et parallèle au sol, qui relie les deux monuments pour atteindre le H2 (fig. 4).



Fig. 3. Accès au H1 : 1 : emplacement des encoches ; 2 : les encoches.

Source : Photo A. Gharbi, 2025, p. 169.

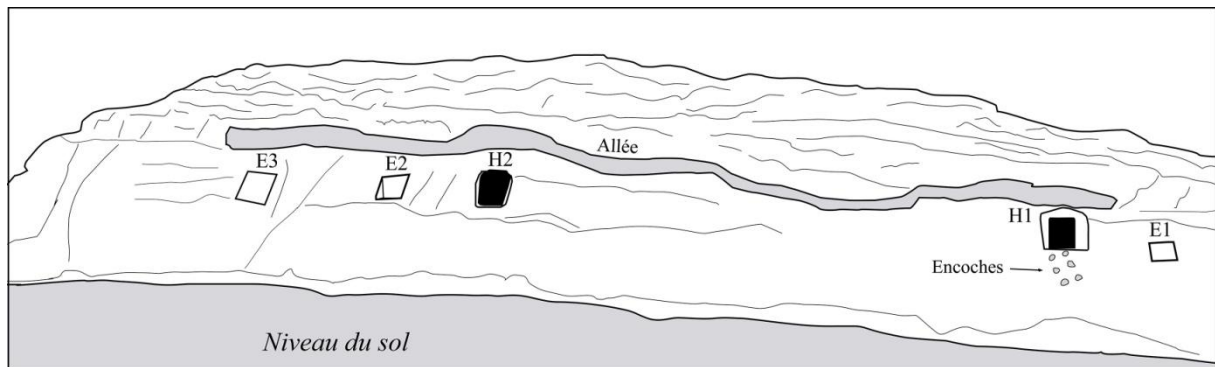


Fig. 4. Dessin de l'accès aux monuments.

Source : Dessin de l'auteur.

3.2. Les éléments architecturaux

• Esplanade

Une esplanade a été aménagée pour faciliter l'accès à la chambre, devant chaque baie d'entrée (fig. 5 : 1 et 2). La première, celle qui précède H1, mesure 1,15 m × 0,75 m. Quant à celle qui est aménagée devant l'entrée de H2, elle mesure 1,10 m × 0,90 m.

• Baie d'accès

Les baies d'accès sont de forme quadrangulaire (fig. 5 : 1 et 2) alors que le seuil est le plus souvent surélevé par rapport au sol de la chambre. La baie d'accès de H1 est munie d'une feuillure sur trois côtés permettant l'encastrement de la dalle de fermeture (fig. 5 : 1). Elle mesure 0,75 m de hauteur, 0,60 m de largeur et 0,30 m d'épaisseur. Elle est dotée d'une rigole aménagée dans sa partie supérieure gauche, sa profondeur maximale est de 5 cm. La baie d'accès de H2 a été dégradée soit par des facteurs naturels, soit à cause de la dureté de la roche, difficile à travailler, lui conférant ainsi un sommet arqué (fig. 5 : 2). Elle mesure 0,75 m de hauteur, 0,79 m de largeur et 0,15 m d'épaisseur. Elle ne possède de feuillure, dans l'état actuel, que sur le côté gauche. Elle est aussi munie d'une rigole en forme d'arc aménagée dans sa partie supérieure, lui donnant la forme d'un disque sculpté (fig. 5 : 3), sa profondeur maximale est de

5 cm. Ces rigoles permettent à l'eau de pluie de s'écouler sur les côtés de l'entrée, plutôt que devant celle-ci. Les baies d'accès sont centrées par rapport aux parois latérales avec un décalage de quelques centimètres vers la paroi latérale droite.

• Chambre

Les chambres sont de forme cubique. Les parois et les plafonds, dont la taille assez grossière est sans doute due à la dureté de la roche, ne sont pas planes mais de forme irrégulière, le centre du plafond de H1 est incurvé (fig. 5 : 4) et le plafond de H2 penche vers la paroi de droite (fig. 5 : 5). La chambre de H1 mesure 1,60 m de longueur, 1,10 m de largeur et 1 m de hauteur. Celle de H2 mesure 1,50 m de longueur, 1,10 m de largeur et 1,10 m de hauteur. Les chambres funéraires sont dépourvues d'aménagements internes, comme on peut en trouver dans d'autres nécropoles, tels que niche, banquette, ou auge funéraire. Le sol de H2 est couvert de pierraille. La fermeture (dalle ou blocs de pierre taillés) a été enlevée, comme pour l'ensemble des haouanet qui ont été répertoriés jusqu'ici en Tunisie.



Fig. 5. Les haouanet : 1 : vue générale de H1 ; 2 : vue générale de H2 ; 3 : rigole de H2 ; 4 : la chambre de H1 ; 5 : la chambre de H2.

Source : Photo de l'auteur.

3.3. Les entames

Trois entames ont été identifiées. Elles sont situées de part et d'autre des deux haouanet, et présentent la même orientation vers le sud. La première (E1), placée à 1 mètre à droite de H1, est de forme quadrangulaire et mesure 0,65 m de hauteur, 0,60 m de largeur et 0,18 m de profondeur (fig. 6 : 1). La deuxième (E2), située à 1,30 m à gauche de H2, présente des dimensions légèrement différentes : 0,65 m de hauteur, 0,76 m de largeur (fig. 6 : 2). Elle est précédée d'une esplanade mesurant 0,76 m sur 0,50 m. La troisième entame correspond à un tracé quadrangulaire sur le rocher, situé à gauche d'E2. Elle mesure 0,70 m × 0,70 m (fig. 6 : 3). Ces trois structures, de forme quadrangulaire, diffèrent par leurs proportions et leur niveau

d'avancement qui est variable : E2 est mieux taillée que les autres. Il est fréquent d'observer des ébauches sur les sites de haouanet. Dans certains cas, l'abandon des travaux semble justifié par la faible profondeur de la roche, qui ne permet pas de creuser une chambre aux dimensions suffisantes.



Fig. 6. Les entames : 1 : E1 ; 2 : E2 ; 3 : E3.

Source : Photo de l'auteur.

4. Discussion

4.1. Architecture des haouanet

Au niveau architectural, les haouanet sont de type simple : une seule chambre, quadrangulaire qui ne dépasse pas deux mètres dans sa plus grande dimension et dont le plafond plat est souvent à moins d'un mètre au-dessus du sol, une baie d'accès rectangulaire munie de feuillure sur un ou plusieurs côtés, et dont le seuil est généralement surélevé par rapport au sol de la chambre. Il n'existe aucun aménagement interne, les chambres sont dépourvues de niches, de banquettes et d'auge funéraire. Il n'y a aucune décoration, ni peinture à l'ocre ferrugineuse, ni sculptures, ni gravures. À l'extérieur, il existe des encoches et une petite esplanade aménagée au pied de la baie d'accès. Une telle simplicité est également observée dans d'autres nécropoles proches de Jebal Touila, comme à Henchir El Brakine⁴, Henchir Behaïa⁵ et Ouraou⁶.

Un autre élément remarquable est la rigole, c'est une rainure cintrée taillée dans la roche, qui surmonte la baie d'accès. Cette rainure encadre la partie supérieure de l'entrée, jouant un rôle essentiel dans le détournement des eaux de pluie pour empêcher leur infiltration à l'intérieur de la chambre. Trois rigoles remarquables ont été observées dans les haouanet de Sidi Mhamed Latrech⁷. Deux exemples supplémentaires se trouvent dans le H3 de la nécropole de Magrat (Sejnane)⁸ et le H3 dans la nécropole d'El Ghrof (Fernana)⁹. Par ailleurs, dans un hanout isolé à Ben Yasla, un aménagement similaire empêche les eaux de ruissellement de pénétrer dans la chambre¹⁰. L. Carton désigne cet aménagement sous le terme de gouttière et le décrit comme un dispositif destiné à empêcher le ruissellement des eaux de pluie entre la baie et la dalle de fermeture dans son étude sur les haouanet de Chaouach¹¹.

⁴ N. Ferchiou, 1986, p. 10.

⁵ J. Peyras, 1975, p. 218.

⁶ Id, 1991, p. 82 et p. 223.

⁷ M. Ghaki, 1999, p. 162.

⁸ M. Longerstay, 2005, p. 57.

⁹ J. Zoughlami *et al.* 1989, p. 11.

¹⁰ G. Camps et M. Longerstay, 2000, p. 3375.

¹¹ L. Carton, 1903, p. 17.



Ce type de haouanet présente la forme la plus commune dans toutes les nécropoles. À Sidi Mhamed Latrech, dans le Cap Bon, tous les haouanet sont de type simple¹², ainsi qu'à El Guetma¹³, à Sejnane¹⁴ et à Chaouach¹⁵. Il s'agit du type le plus rudimentaire et peut-être le plus ancien de haouanet. Au moment où Gabriel Camps écrivait sa partie de l'article cité en référence, des haouanet beaucoup plus complexes, de dimensions plus importantes et de taille parfaite, avec une décoration architectonique très élaborée, qui avaient déjà été découverts en Khroumirie comme dans les Mogods, étaient signalés par Longerstay¹⁶. La prédominance du hanout simple pourrait s'expliquer par un choix humain : le creusement d'une seule chambre funéraire demande moins d'efforts physiques et peut être réalisé en un temps relativement court. Tout dépend aussi du nombre d'habitants du lieu, du nombre et de la durée d'ensevelissements envisagés par tombeau et de la période d'utilisation de ce mode de sépulture.

4.2. Emplacement des monuments

La particularité la plus intéressante de cette nécropole consiste dans son emplacement : la partie supérieure de la paroi rocheuse. L'accès aux chambres varie d'un hanout à l'autre. Pour H1, l'accès est facilité par des encoches perpendiculaires au sol, tandis que pour H2, il est assuré par une sorte d'allée parallèle au sol, qui le relie au H1.

Dans les zones escarpées ou sur des pentes raides, où l'espace entre le *hanout* et le niveau du sol est très important, des encoches sont parfois creusées pour faciliter l'accès à la chambre, cet aménagement est particulièrement employé pour les tombes s'ouvrant sur des parois rocheuses verticales ou très inclinées¹⁷. Ces encoches irrégulières, servant de prises pour les mains et les pieds, remplacent les escaliers et les marches¹⁸. Cet aménagement rend cependant très difficile l'accès au H2. Il est possible que d'autres encoches ou marches aient existé, mais elles ne sont plus visibles aujourd'hui, probablement à cause de l'érosion.

Aucune trace d'une rampe inclinée permettant l'accès aux haouanet n'a été observé. Il est toutefois possible de supposer l'emploi d'une échelle pour atteindre les chambres funéraires creusées en hauteur¹⁹. C'est le cas à Aïn El Beidha (Jendouba)²⁰ et à Kouchbatia (Téboursouk) où une chambre funéraire se trouve à plusieurs mètres de hauteur²¹. Un exemple remarquable ailleurs dans la nécropole de Jebal Choucha, où cinq encoches facilitent l'accès au hanout supérieur²², ainsi qu'à El Guetma (Sejnane), où des encoches facilitant l'accès à un hanout situé en altitude²³. Ce type de creusement à une certaine hauteur pourrait aussi avoir été choisi pour mieux protéger les corps des défunts de dégradations diverses. Ailleurs, il existe des haouanet taillés en hauteur, par exemple, les haouanet de Ben Yasla²⁴, Jebal Zabouj (Sejnane)²⁵ et Chaouach²⁶ (Béja). D'autre part, il est difficile de déterminer pourquoi seuls deux haouanet et trois entames ont été creusés dans cette longue paroi rocheuse qui aurait pu en abriter davantage.

¹² M. Ghaki, 1999, p. 157.

¹³ M. Longerstay, 1986, p. 340.

¹⁴ Id, 2005, p. 50.

¹⁵ S. Miniaoui, 2021, p. 103.

¹⁶ G. Camps et M. Longerstay, 2000, p. 3375.

¹⁷ A-A. Manconi, 2015, p. 41.

¹⁸ A. Gharbi, 2025, p. 172.

¹⁹ G. Camps et M. Longerstay, 2000, p. 3362.

²⁰ J. Zoughlami *et al.* 1989, p. 7 ; R. Boussoffara *et al.* 2014, p. 49.

²¹ M. Longerstay, 1993, p. 22 ; A. Gragueb *et al.* 1987, p. 43.

²² M. Longerstay, 1984, p. 62 ; A. Gharbi, 2025, p. 173.

²³ A. Gharbi, 2025, p. 173.

²⁴ M. Longerstay, 1986a, p. 183 ; 1993a, p. 41.

²⁵ Id, 1993, p. 23.

²⁶ A. Gragueb *et al.* 1987, p. 25 ; S. Miniaoui, 2021, p. 22.



L'isolement de ces deux haouanet, loin des zones de concentration identifiées dans la région de Joumine, comme à Kef Ettyour, Sidi Nsir²⁷ et Henchir El Brakine²⁸, pourrait suggérer qu'il s'agit d'un site de passage, occupé pour une courte période, ou d'un témoignage d'une population peu nombreuse dans la région environnante. Cette hypothèse pourrait également être expliquée par la topographie accidentée du secteur, rendant les conditions d'implantation plus difficiles. La répartition des haouanet d'un même site est très variable, à titre d'exemple, il existe de vraies nécropoles qui possèdent jusqu'à 75 chambres funéraires disposées de différentes manières comme à Sidi Mhamed Latrech²⁹, 44 haouanet à Ben Yasla³⁰, ou 11 monuments à El Harouri³¹. Mais, parfois, il ne s'agit que d'un hanout isolé, comme à Sidi Ayed, Aïn Draham³² et l'Aïn el Beidha³³.

4.3. L'abandon des entames

Les raisons de ce nombre et l'abandon des entames demeurent obscures. Elles sont sans doute diverses et peuvent être dues, par exemple, à la nature de la roche qui n'est pas favorable au creusement³⁴, soit parce qu'elle est trop dure ou parce qu'elle présente des défauts. À plusieurs reprises et dans différents sites, il est constaté l'abandon de l'égailisation de la roche en vue de l'aménagement d'un hanout. Dans certaines cas, l'épaisseur de la roche qui a permis de creuser un certain nombre de haouanet s'amenuise, rendant ainsi impossible la transformation de l'ébauche en chambre funéraire de taille acceptable. L'abandon du creusement en cours peut aussi résulter d'un mauvais choix d'emplacement, une altitude trop élevée par rapport au niveau du sol, ce qui les rend vulnérables à l'érosion. Il est possible aussi que ces ébauches aient été volontairement réalisées pour marquer des emplacements sur les parois rocheuses en vue de l'aménagement futur de monuments funéraires³⁵. Dans d'autres cas, les raisons restent hypothétiques, telles qu'un abandon du site pour des motifs inconnus.

L'abandon des travaux de creusement offre des indices sur les types de roches recherchées pour l'aménagement des haouanet. Le nord de la Tunisie se divise en deux zones géologiques distinctes : au nord-ouest, le long de la côte, le grès domine dans un contexte de forêts de chêne-liège, tandis qu'au sud et à l'est, les calcaires prédominent au sein de formations marneuses. Ces deux types de roches, grès et calcaire, sont les seuls suffisamment résistants pour permettre le creusement de chambres funéraires³⁶.

Les haouanet sont particulièrement nombreux à la limite des zones de grès, mais leur densité diminue à mesure que l'on s'éloigne de ces formations, comme c'est le cas dans la région de Haroun, qui se trouve dans une zone calcaire. Le grès est généralement préféré au calcaire pour le creusement des haouanet, en raison de l'épaisseur des bancs de grès et de leur facilité de creusement. Par conséquent, les stations les plus importantes se trouvent le plus souvent dans des zones gréseuses, où la conservation des chambres est également meilleure. C'est le cas, par exemple, à Jebal Choucha, El Guetma, Sejnane, Nefza, mais aussi à El Harouri dans le Cap Bon. En revanche, les haouanet creusés dans le calcaire sont plus souvent détériorés, comme l'illustrent les sites de Toukabeur ou encore les deux haouanet étudiés sur notre site.

²⁷ J. Peyras, 1991, p. 222.

²⁸ N. Ferchiou, 1989, p. 10.

²⁹ M. Ghaki, 1999, p. 21.

³⁰ M. Longerstay, 1991, p. 1444.

³¹ M. Ghaki, 2000, p. 3403.

³² M. Longerstay, 2017, p. 387.

³³ J. Zoughlami *et al.* 1989, p. 7 ; R. Boussoffara *et al.* 2014, p. 23.

³⁴ F. Bonniard, 1928-1929, p. 300.

³⁵ G. Robin et R. Adams, 2021, p. 55.

³⁶ F. Bonniard, 1928, p. 475.



Conclusion

Les haouanet de Jebal Touila s'inscrivent parmi les nombreux haouanet du Nord de la Tunisie, dont une grande partie reste encore inédite ou insuffisamment étudiée. Les caractéristiques architecturales des chambres funéraires de ce site présentent des similitudes marquées avec celles observées dans d'autres nécropoles du pays, reflétant une homogénéité culturelle et technique dans le creusement des haouanet. Ces similitudes incluent notamment la structure générale des chambres, leur orientation variable en fonction de la topographie et la nature de la roche. Un élément particulier distingue toutefois certains haouanet situés à plusieurs mètres de hauteur, la présence d'encoches taillées dans la roche. Ces encoches, probablement conçues pour faciliter l'accès aux chambres, témoignent d'une adaptation pratique face aux contraintes géographiques. Cependant, cet aménagement reste sporadique et ne semble pas avoir été systématiquement adopté. Par exemple, aucune encoche n'a été identifiée facilitant l'accès à la tombe H2 de Jebal Zabouj, à Sejnane, malgré sa position élevée.

Cette variabilité dans les aménagements architecturaux suggère une flexibilité dans les pratiques funéraires locales, influencée par des facteurs tels que les besoins fonctionnels, et/ou la nature de la roche. En ce sens, l'étude de la nécropole de Jebal Touila, tout en s'inscrivant dans le cadre plus large des pratiques funéraires du nord-est tunisien, offre une opportunité précieuse pour mieux comprendre les adaptations régionales et les choix architecturaux des populations des haouanet.



Bibliographie

Bonniard François, 1928, « Les chambres creusées dans le roc et leur répartition en Tunisie septentrionale », in *Cr. De la LIIe session de l'Association Française de l'Avancement des Sciences*, La Rochelle, pp. 471-477.

Bonniard François, 1928-1929, « Sur quelques peintures rupestres des chambres sépulcrales creusées dans le roc en Tunisie septentrionale », in *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques*, MDCCCXXX, pp. 299-304.

Boussoffara Ridha, Miniaoui Souad, et Mansouri Nabila, 2014, « Le paysage pré et protohistorique dans le Nord-ouest tunisien », in *Acte du 7^{ème} colloque international sur l'histoire des steppes tunisiennes*, pp. 17-54.

Camps Gabriel, 1961, *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris.

Camps Gabriel et Longerstay Monique, 2000, « Haouanet », in *Encyclopédie Berbère*, XXII, 2000, pp. 3361-3387.

Carton Louis, 1903, « La nécropole primitive de Chaouach », in *Bulletin d'Anthropologie*, XIV, pp. 15- 32.

Ferchiou Naïdé, 1989, « Les environs d'Henchir Tout hors des courants civilisationnels Romano-Africains, la problématique d'un paysage humain », in *Bulletin des travaux de l'Institut National d'Archéologie et d'Art*, Comptes rendus, fascicule 3, Tunis, pp. 7-29.

Ghaki Mansour, 1999, *Les haouanet de Sidi Mhamed Latrech*, INP, Tunis.

Ghaki Mansour, 2000, « El Harouri », in *Encyclopédie Berbère*, XXII, pp. 3403-3409.

Gharbi Amir, 2025, « Accès aux haouanet : particularités des sites de Joumine (Tunisie septentrionale) », in *Journal of African Archaeology*, 23, pp. 160-177.

Gragueb Abderrazak, Camps Gabriel, Harbi-Riahi Mounira, Mtimet Ali et Zoughlami Jamel, 1987, *Atlas Préhistorique de la Tunisie, 5, Tunis*, Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis, École française de Rome.

Longerstay Monique, 1984, « La fermeture des haouanet : quelques éléments de réflexion », in *Turat*, II, Institut National d'Archéologie et d'Art, pp. 59-66.

Longerstay Monique, 1986, « El Guetma rencontre de deux civilisations », in *Reppal*, II, pp. 339- 356.

Longerstay Monique, 1986a, « A travers l'exemple de Ben Yasla, les haouanet de Tunisie et le problème de leurs relations avec les monuments similaires du bassin méditerranéen », in *Atti del Congresso Internazionale di Amalfi*, 5-8 dec. 1983, *Gli interscambi culturali e socio-economici fra l'Africa settentrionale e l'Europa mediterranea*, Napoli, pp. 181-190.

Longerstay Monique, 1991, « BenYasla », in *Encyclopédie Berbère*, IX, pp. 1444-1449.

Longerstay Monique, 1993, « Les représentations picturales de mausolées dans les haouanet du Nord-ouest de la Tunisie », in *Antiquités africaines*, XXIX, pp. 17-52.

Longerstay Monique, 1993a, « Les haouanet état de la question », in *VI colloque international de l'Afrique du Nord antique et médiévale*, Pau, CTH, pp. 33-53.

Longerstay Monique, 2005, « De la nécessité d'une étude descriptive précise des haouanet : L'exemple de Magrat (N-O de la Tunisie) », in *Studi Magrebini. Studi Berberi e Mediterranei*, pp. 49-64.



Longerstay Monique, 2017, « La pluralité des influences culturelles dans la décoration des haouanet (Tunisie) », in *Graeco-Arabica*, XII, pp. 375-394.

Manconi Amedeo Antonio, 2015, *Uso degli spazi esterni negli ipogei funerari della Sardegna*. Mémoire de Master, Università di Sassari.

Miniaoui Souad, 2021, *Les monuments sépulcraux de Chaouach et Toukabeur dans le tell nord-est tunisien*, Sassari.

Peyras Jean, 1975, « Le *Fundus aufidianus* : étude d'un grand domaine romain de la région de Mateur (Tunisie du Nord), in *Antiquités africaines*, 9, pp. 181-222

Peyras Jean, 1991, *Le tell nord-est tunisien dans l'Antiquité*, Paris, CNRS.

Robin Guillaume and Adams Ron, 2021, « Creating a Rock-Cut Tomb in Traditional Tana Toraja (Sulawesi, Indonesia): An Ethno-Archaeology of Stone Economy and Ritual », in *Carved in Stone*, Bar Publishing, 3054, pp. 49-66.

Zoughlami Jamel, Camps Gabriel, Harbi-Riahi Mounira, Gragueb Abderrazak, et Mtimet Ali, 1989, *Atlas Préhistorique de la Tunisie, 4, Souk El Arba*, Institut National d'Archéologie et d'Art de Tunis, École française de Rome.